

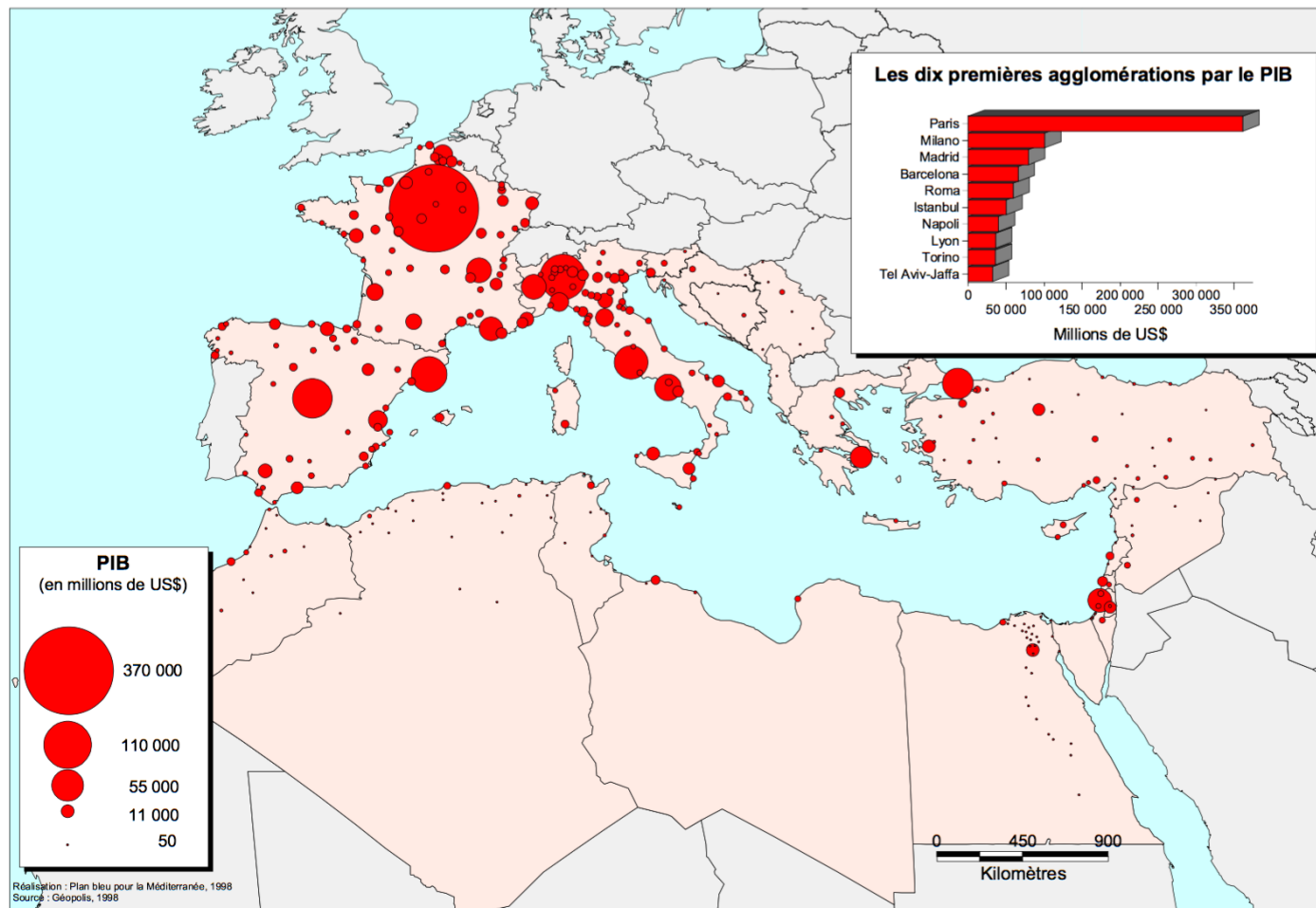
GESTION DES VILLES

Approches

« La complication de la gestion des grandes villes est accrue par la multiplicité des niveaux de responsabilité dans les pouvoirs publics [...] ce qui peut tout à la fois créer des difficultés pour ce qui est de la bonne exécution d'une politique, et troubler la perception que peuvent avoir les habitants de qui est réellement responsable de leur cité. » (Commission européenne 1997, p. 7)

Gestion des villes

Le PIB des agglomérations méditerranéennes en 1995



Gestion des villes

Remise en question des Institutions et des modes de Gestion des villes

Défis:

- 1- la mise en œuvre d'un urbanisme négocié, pragmatique, impliquant un large panel d'acteurs, y compris ceux venus de la société civile ;
- 2- les réponses à des demandes venues de sociétés urbaines de plus en plus segmentées ;
- 3- l'harmonisation des politiques publiques urbaines, encore très souvent sectorielles et la prise en compte, globale et cohérente, du niveau de la décision à celui de la gestion, des différents secteurs constitutifs de l'urbain qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux et culturels.
- 4- le désengagement, de fait, de l'Etat et le passage à des formules de partenariat public/privé, notamment dans les domaines des services urbains, comme les transports collectifs, la distribution d'eau potable, l'assainissement

Gestion des villes

les critiques majeures et les réflexions s'organisent selon quelques thèmes communs, tels que:

- 1-** redéfinition de la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales et perspectives de passage d'une déconcentration, souvent effective ou en cours, des services de l'Etat, vers plus d'autonomie municipale ;
- 2-** insuffisances des ressources et moyens financiers des collectivités locales, qui dépendent, pratiquement partout des concours de l'Etat, soit directs, soit par des modes contractuels ;

Gestion des villes

3- instauration de territoires administratifs correspondant, au plus près, aux territoires effectifs et vécus, comme les bassins d'emplois, bassins de vie, existant autour des villes. Le cas le plus en débat concerne les très grandes métropoles nationales comme par exemple à Barcelone, Marseille, Alger, Tunis, avec des approches successives, traduisant la vigueur des enjeux. Dans tous les cas s'impose, aujourd'hui, la nécessité d'adopter des principes de subsidiarité explicite et, désormais, de prendre en compte l'existence de formes d'auto-organisation locales.

Gestion des villes

4- manque, surtout dans les pays émergents, d'élus et de personnels administratifs municipaux suffisamment formés ou sensibilisés aux données nouvelles d'un urbain plus complexe, en évolution plus rapide et souvent peu prévisible et auquel il faut répondre par des actions transversales qui doivent associer promotion économique, équité sociale et développement durable.

Gestion des villes

Gestion administrative

Gestion urbaine (Sécurité, espaces, transport..)

Gestion de l'eau (AEP/ASSAINISSEMENT)

Gestion des déchets (ramassage, AND, CET, Pnagdes, CNDS)

Gestion des risques (NAT/INDUS)

Gestion des villes

Environnement urbain et Développement durable

- 1.** Une approche intégrée de l'environnement urbain renvoie à un ensemble de conditions et de choix :
 - 2.** Durabilité des ressources en eau
 - 3.** Le problème mal résolu des déchets urbains
 - 4.** Une prévention très négligée des risques naturels
 - 5.** Les progrès à poursuivre sur la prévention des risques industriels

Gestion des villes

GESTION MUNICIPALE

Dans la plupart des pays, la gestion des villes obéit à une triple logique :

- une logique politique des organes élus ;
- une logique d'administration publique soumise à une tutelle centrale (le ministère de l'Intérieur dans le cas de l'Algérie) ;
- une logique de management d'une organisation tenue de générer des ressources pour l'autofinancement de ses activités.

Gestion des villes

LES DIMENSIONS DE LA GOUVERNANCE MUNICIPALE

- La dimension organisationnelle (SG administrateur/ élus) la Wilaya est la tutelle et le contrôle (PCD, PSD, #fonds FCCL)
- La dimension économique (Taxe fixe, liberté dans la fixation des prix de location, investissement lucratif –parking- ...ex)
 - La dimension éthique (indemnisation, volontariat, influence sur l'attribution, délits d'initiés, recrutement..)
 - La dimension culturelle (la dignité, l'autonomie et le flou
De la responsabilité de Président → traitement égalitaire, rigueur, combattre le flou)
- La dimension politique (richesse, convergence, divergence → de plusieurs partis ou au sein du même parti, libre, jeune, expérimentés)

LA GESTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES DE LA CITÉ : UNE MÉTHODOLOGIE, DES RÉSULTATS

- Propreté, amélioration de l'environnement et embellissement de la ville ;
 - Organisation de la circulation dans la ville ;
 - Développement de l'infrastructure culturelle ;
- Développement organisationnel et informatisation de l'administration.